

## **ÉMISSIONS DE Gaz à Effet de Serre 2014**

Le bilan présenté ici a été réalisé selon la  
« Méthode pour la réalisation des bilans d'émissions de gaz à effet de serre conformément à l'article L. 229-25 du code de l'environnement Version 3.d  
Septembre 2015 »  
publiée sur le site internet du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie  
sous la forme du document « Art\_L229-25\_Methodologie\_generale\_version\_3-d.pdf ».

Le présent document de publication du bilan d'émissions de GES est rédigé selon le modèle figurant à l'annexe 5 de cette méthode.

Le document de publication sera envoyé au Préfet de région et publié sur le site internet du CREDIT AGRICOLE MUTUEL VAL DE FRANCE.

### **1. Description de la personne morale concernée**

Raison sociale : CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL VAL DE FRANCE

Code NAF : 6419Z

Code SIREN : 400 868 188

Adresse : Siège social : 1 rue Daniel Boutet – 28000 CHARTRES

Nombre de salariés : 1250

Description sommaire de l'activité : Etablissement de crédit. Société de courtage d'assurances.

Mode de consolidation : ~~contrôle financier~~  / contrôle opérationnel

Schéma des périmètres organisationnels de la PM retenu ;

Implantations prises en compte : 2 sites administratifs et 128 sites de proximité (agences, DAB hors site, antennes, points conseil, agences habitat)

Description du périmètre opérationnel retenu (catégorie/postes/sources)

Catégorie d'émission	N°	Postes d'émission	Sources
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	Combustion de gaz naturel (kWh) Combustion de fuel domestique (litres)
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	Combustion de carburant des véhicules possédés ou contrôlés (transports et déplacements professionnels des personnes) (litres)
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	Néant
	4	Emissions directes fugitives	Recharges de fluides frigorigènes (kg)
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)	Néant
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	Consommation d'électricité (kWh)
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	Néant
Autres émissions indirectes de GES	8 à 24	Non prises en compte dans le présent rapport (postes d'émissions non concernés par l'obligation réglementaire)	

## **2. Année de reporting de l'exercice et année de référence**

Année de reporting : 2014

Année de référence : 2011

Explication (signaler toute modification du périmètre organisationnel) : **Notes méthodologiques**

Les superficies en tant que bailleur (CAAGIS et CA Titres à Blois) ont été déduites des émissions liées au chauffage et à l'électricité.

Les quelques appartements loués au dessus des agences ne sont pas comptabilisés car ils disposent de leurs propres compteurs électriques et systèmes de chauffage.

Les émissions du chauffage des agences en copropriété ou comme locataire et en chauffage collectif ont été estimées par la méthode des mètres-carrés du logiciel Bilan Carbone.

Les consommations de fuel pour le chauffage ont été calculées à partir des factures réglées durant l'exercice sans tenir compte de la variation de stock.

Les litres de carburant des véhicules ont été calculés à partir des factures en euros convertis en litres avec un prix moyen de 1,35 euros.

### **3. Les émissions directes de GES, évaluées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes équivalent CO2**

Ces éléments sont présentés selon les formats de tableau présentés ci-après.

### **4. Les émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste et en tonnes équivalent CO2,**

Ces éléments sont présentés selon les formats de tableau présentés ci-après.

		Emissions GES (en tCO2e)														
		Année de référence 2011							Année de reporting 2014							Différence année de référence et année de reporting
Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	CO2 (tCO2e)	CH4 (tCO2e)	N2O (tCO2e)	Autre gaz : (tCO2e)	Total (tCO2e)	CO2 b (tCO2e)	CO2 (tCO2e)	CH4 (tCO2e)	N2O (tCO2e)	Autre gaz : (tCO2e)	Total (tCO2e)	CO2 b (tCO2e)	Total (tCO2e)	
Emissions directes de GES	1	sources fixes de combustion	1 342	0,10	0,04	-	1 357	-	1 061	0,08	0,04	-	1 074	-	-283	
	2	sources mobiles à moteur thermique	147	0,08	0,01	-	151	1	159	0,08	0,01	-	164	1	12	
	3	procédés hors énergie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	
	4	fugitives	-	-	-	0,02	40,33	-	-	-	-	0,03	48,03	-	8	
	5	issues de la biomasse (sols et forêts)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	
	<b>Sous total</b>			<b>1 489</b>	<b>0,18</b>	<b>0,05</b>	<b>0,02</b>	<b>1 549</b>	<b>0,55</b>	<b>1 220</b>	<b>0,17</b>	<b>0,05</b>	<b>0,03</b>	<b>1 286</b>	<b>0,66</b>	<b>-263</b>
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	liées à la consommation d'électricité	-	-	-	-	411	-	-	-	-	-	306	-	-105	
	7	liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	
	<b>Sous total</b>			<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>411</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>306</b>	<b>-</b>	<b>-105</b>	

Les émissions de GES ont été calculées à l'aide du logiciel « Bilan\_Carbone\_V7.1.011 » pour l'année de référence 2011 et pour l'année de reporting 2014.

**5. Les autres émissions indirectes de GES, quantifiées séparément par poste en tonnes équivalent CO2, si la personne morale a choisi de les évaluer,**

Ces éléments n'ont pas été évalués.

**6. de façon optionnelle, les émissions évitées quantifiées de manière séparée selon le format de tableau présenté ci-après, et les méthodes utilisées,**

Ces éléments n'ont pas été évalués.

**7. Les éléments d'appréciation sur les incertitudes,**

Le logiciel Bilan Carbone V7 a calculé un taux d'incertitude de 8% pour l'année de reporting 2014.

**8. Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de poste d'émissions de GES lors de l'évaluation des émissions de GES,**

Les « Autres émissions indirectes de GES » n'ont pas été prises en compte dans le présent rapport car un Bilan Carbone complet a été effectué pour les exercices 2007, 2010 et 2014 et les « autres émissions indirectes » ne peuvent être calculées que partiellement.

**9. Si différent des facteurs par défaut de la Base Carbone®, les facteurs d'émissions et les PRG utilisés selon les formats de tableau présentés ci-après :**

Liste des facteurs d'émissions (FE) utilisés différents de la Base Carbone® : néant

Les facteurs d'émissions utilisés sont ceux de la méthode Bilan Carbone version V7.1.011.

Liste des PRG modifiés et explications : néant

**10. A partir du deuxième bilan, l'explication de tout recalcul de l'année de référence,**

sans objet

## 11. Plan d'actions (synthèse des actions envisagées)

Restructuration du site de Chartres

Rénovation programmée des agences

Exploitation des rapports de diagnostics énergétiques et déployer les actions sur les autres agences

Etudier le raccordement du site de Blois au chauffage urbain

Inciter au covoiturage, soit sur le site CA ou sur les sites des conseils départementaux 28 et 41

Optimiser le parc du matériel informatique, réduire le nombre d'imprimantes grâce à la dématérialisation

## 12. Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES

[www.ca-valdefrance.fr](http://www.ca-valdefrance.fr)

Par ailleurs, la personne notifiée au Préfet de région les coordonnées de la personne responsable du bilan d'émissions de GES :

Responsable du suivi : Marc FOUCHER

Fonction : Directeur des marchés des entreprises, des collectivités et de la logistique

Adresse : rue Louis-Joseph Philippe – BP30003 – 41913 BLOIS cedex 9

Tel : 02 54 58 36 20

Mail : [marc.foucher@ca-valdefrance.fr](mailto:marc.foucher@ca-valdefrance.fr)

## 12. Optionnel :

Pour répondre aux missions du pôle en matière d'évaluation du dispositif, merci de compléter les éléments suivants.

### Données complémentaires dans le cadre de la mission d'évaluation du Pôle de la coordination nationale :

- un bilan d'émissions de GES avait-il déjà été réalisé auparavant ?

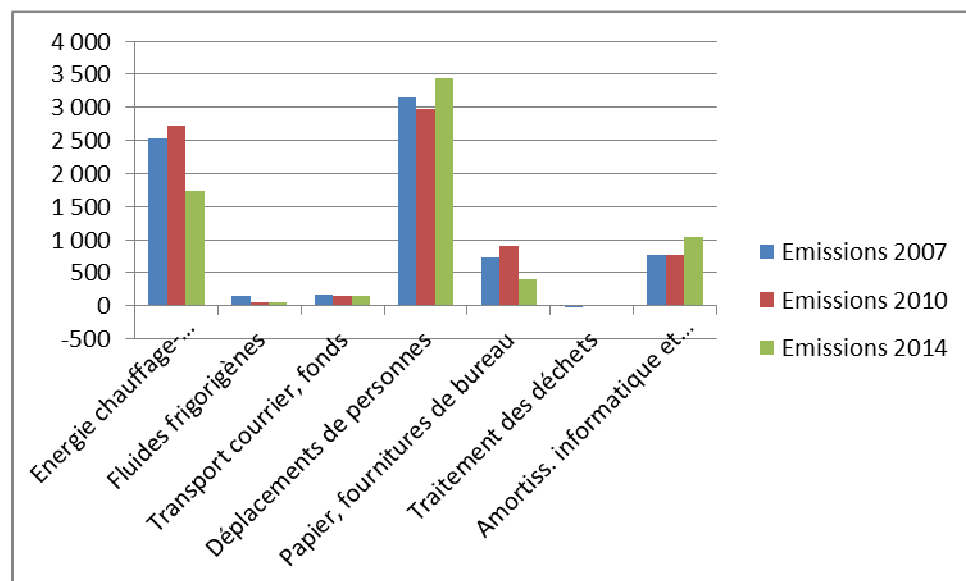
Oui  Non

si oui, avec quelle méthode : Bilan Carbone V7.1.011 en 2011 et V4 en 2010 et 2007.

## - une description de ses politiques, stratégies ou programmes GES

Un Bilan Carbone complet a été effectué pour les exercices 2007, 2010 et 2014 qui a permis de mettre en place un plan d'actions de réduction des émissions.

en tonnes équivalent CO2	Emissions 2007	Emissions 2010	Emissions 2014
Energie chauffage-climatisation	2 536	2 721	1 741
Fluides frigorigènes	152	56	48
Transport courrier, fonds	161	158	158
Déplacements de personnes	3 148	2 977	3 439
Papier, fournitures de bureau	732	900	449
Traitement des déchets	-9	1	16
Amortiss. informatique et matériels	776	769	907
<b>TOTAL</b>	<b>7 496</b>	<b>7 581</b>	<b>6 757</b>



## **Conclusion du rapport Bilan Carbone 2014 :**

Les émissions totales de gaz à effet de serre réelles ont diminué d'environ 11% entre 2010 et 2014, grâce à la baisse des consommations d'énergie.

Les émissions de GES réelles dues à l'énergie ont diminué de 36%.

La diminution des consommations de papier, fournitures de bureau et consommables informatiques a permis de diviser par 2 les émissions de GES de ce poste.

La restructuration du site de Chartres en 2017 permettra de réduire les émissions de GES.

Le projet d'entreprise du Crédit Agricole Val de France comprend un ensemble d'actions qui devront permettre d'améliorer le bilan carbone, comme par exemple la dématérialisation des documents.